

Commune de TALANGE

PLAN DE PREVENTION DES RISQUES NATURELS *INONDATIONS*

PRESCRIPTION A.P. du 23 décembre 2003
ENQUETE PUBLIQUE du 07 mars au 07 avril 2005
APPROBATION A.P. du 30 août 2005

1ère MODIFICATION

PRESCRIPTION A.P. du 05 septembre 2012
Mise à disposition du public du 21 novembre au 11 décembre 2012
APPROBATION A.P. du 31 janvier 2013

2ème MODIFICATION

PRESCRIPTION A.P. du 06 août 2015
Mise à disposition du public du 22 février au 11 mars 2016
APPROBATION Vu pour être annexé à l'arrêté 2016-DDT-SRECC/UPR-3 du 26 avril 2016 (3/3)

LE PREFET,
Pour le Préfet,
Le Secrétaire général,
ALAIN CARTON

LEGENDE

R ZONE ROUGE A RISQUE ELEVE
ZONE NATURELLE D'EXPANSION ET DE STOCKAGE DES CRUES
→ INCONSTRUCTIBLE

Oa ZONE A RISQUE CONCERNANT DES SECTEURS
DE DEVELOPPEMENT D'ACTIVITES ECONOMIQUES
→ PRESCRIPTIONS AUX ACTIVITES
AUTORISEES

O ZONE ORANGE BATIE TOUCHEE PAR LES CRUES
→ CONSTRUCTIONS AUTORISEES SOUS
RESERVE DE PRESCRIPTIONS

O1 ZONE ORANGE BATIE TOUCHEE PAR LES CRUES
Hauteurs d'eau supérieure à 1 mètre
→ CONSTRUCTIONS AUTORISEES SOUS
RESERVE DE PRESCRIPTIONS

160.70 Cote de crue centennale , crue de référence

— — Limite de zone

- - - Limite de secteur de hauteur d'eau

